



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 31 janvier 2011
D -20110040

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 26/10/2010

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 31 janvier Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET (présente à partir de 16h35), M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE (présent à partir de 15h40), Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY (présent à partir de 15h30), Mme Emmanuelle CUNY (présente à partir de 16h35), M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD (présente à partir de 15h50), M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES (présente jusqu'à 16h35), Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Didier CAZABONNE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Chantal BOURRAGUE, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE,



MAIRIE DE BORDEAUX

Projet d'installation d'une plate-forme d'essais pour la mise en place d'hydroliennes. Autorisation.

Mme Anne WALRYCK, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de son Agenda 21 et de son plan Climat Energie Territorial, (thème 1, Objectif 1, Action 5), la ville s'est engagée à porter à 23% la part des énergies renouvelables dans la consommation de la Ville d'ici 2014.

Une des mesures concrètes est d'étudier le potentiel hydroélectrique de la Garonne au niveau du Pont de Pierre.

En accord avec l'Etat, IFREMER a déposé le projet « France Energies Marines » en tant qu' « Institut d'Excellence dans le domaine des Energies Décarbonées » dans le cadre du grand emprunt pour les investissements d'avenir.

Dans ce contexte, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en juin dernier. Le projet bordelais de Site d'Essai Estuarien National pour l'Essai et l'Optimisation d'hydroliennes (SEENEOH), porté par la société Energie de la Lune, en fait partie.

Ce projet consiste à réaliser une plateforme d'essai pour tester jusqu'à 3 hydroliennes simultanément, à l'aval du Pont de Pierre, afin de bénéficier du renforcement des courants marins pour produire de l'énergie. Cette plateforme pourrait donc accueillir différents prototypes d'hydroliennes pour une durée d'un an, soit 18 au maximum sur la période d'exploitation. Les 3 espaces d'accueil pourront recevoir aussi bien des prototypes immergés que flottants. D'ores et déjà, 10 entreprises privées ont manifesté un intérêt à venir tester leurs technologies à court terme.

Toutes les questions liées à la stabilité du Pont de Pierre ont été levées par la CUB, par GTM et CERENIS (partenaires privés du projet). Néanmoins, des études d'impacts pourront être menées à l'installation de chaque technologie.

Le coût général de l'opération s'élève à deux millions d'euros, dont le co-financement pourrait être le suivant, conformément aux critères du partenariat public/privé :

- 50% financés dans le cadre des « investissements d'avenir ».
- 30% financés par des fonds privés (financements validés) : GTM, CERENIS et Energie de la Lune, EDF, Régaz...
- 20% financés par des fonds publics décomposés comme suit :
 - Ville de Bordeaux : 40 000 €
 - Caisse des dépôts et des consignations : sous forme de participation au capital
 - Conseil Régional d'Aquitaine : 100.000 €
 - Communauté Urbaine de Bordeaux : 100.000 €
 - Conseil Général de la Gironde : en cours d'instruction.

La structure porteuse de ce projet sera calée dès acceptation du dossier de candidature par l'Etat.

Considérant l'importance de ce projet pour la recherche de solutions alternatives aux énergies fossiles, et son caractère novateur dans la filière hydrolienne en milieu urbain et sur un



MAIRIE DE BORDEAUX

estuaire, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir valider ce projet et d'en accepter le principe de cofinancement à hauteur de 40.000 € pour la Ville.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE DES VERTS

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 31 janvier 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Anne WALRYCK
Adjoint au Maire



MAIRIE DE BORDEAUX